



réaffectation d'un fond travaux spécifique

Par **jokedaniels**, le **21/11/2019** à **17:22**

Bonjour,

Notre copropriété a voté en assemblée un fond travaux important pour faire face a des travaux identifiés (ravalement). Ces travaux n'ont pas encore été effectués et les fonds récoltes ne sont pas encore suffisants pour couvrir les montant des travaux. L'assemblée peut elle décider d'affecter les fonds récoltés à un autre usage.

Bien à vous

Par **santaklaus**, le **23/11/2019** à **10:55**

Bonjour,

L'assemblée peut décider d'affecter les fonds récoltés à un autre usage à la condition, qu'il n'y ait pas eu un début de règlement sur travaux à l'entreprise et que ces travaux n'ont pas encore été effectués. Aussi, l'AG peut voter une résolution annulant la précédente et selon les mêmes modalités de vote.(Articles 24,25 ou 26)

SK